

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 01 /2026

Un Concours National Restreint D'architecture est lancé relatif à La Maîtrise D'œuvre « Etude et Suivi » pour : **LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (02) A BORDJ MIRA CENTRE, COMMUNE DE TASKRIOUT**

Lot Maîtrise d'œuvre : Etude et suivi

Est habilité à participer à ce concours tout bureau d'études d'architecture, architecte ou groupement d'architectes nationaux répondant aux conditions d'exercice de la profession dûment agréé et inscrit au tableau national de l'ordre des architectes ou tous bureaux d'études spécialisé ou pluridisciplinaire, agréé conformément à la législation en vigueur.

A. Capacité professionnelle :

- ✓ Pour les architectes agréés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours ;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

Pour les bureaux d'études publics, justifier :

- Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

B. Capacités financières :

Pour les candidats seuls :

Avoir cumulé un chiffre d'affaires lors des Trois (03) dernières années égal ou supérieur à :

1 000 000,00DA justifié par C20 délivré par les services des impôts.

Pour les candidats en groupement :

Le groupement dans son ensemble doit avoir cumulé un chiffre d'affaires calculé de la manière suivante :

Chaque membre du groupement se verra calculer le cumul de son chiffre d'affaires lors des Trois (03) dernières. Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés pour obtenir le chiffre d'affaires cumulé du groupement.

Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires égal ou supérieur à : 1000 000,00DA

C.1/ Références professionnelle :

Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude ou étude et suivi), d'un projet de catégorie « B » ou plus ou deux projets de catégorie « A »

C.2/ Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel soit :

- ❖ Un chef de projet (architecte ou ingénieur en génie civil) justifiant au moins Trois ans d'expérience au minimum.
- ❖ Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant Deux ans d'expérience au minimum.

C.3/ Moyens Matériels :

Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et ou du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document réglementaire justifiant l'adresse professionnelle, les PV des huissiers de justice ne sont pas pris en considération).

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les soumissionnaires peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Wilaya de bejaia, Direction de l'Administration Locale, Service de Planification et Suivi des Programmes de Développement, Bureau des Marchés Publics, contre paiement d'une somme de Deux mille dinars algériens (2 000,00 DA) non remboursable, à verser au compte du Trésor de la Wilaya n° n° 402 001 ligne 011.

Les candidats sont invités à remettre uniquement leur dossier de candidature dans un délai de dix (10) jours à compter la première date de parution de l'avis du concours national restreint d'architecture dans les quotidiens nationaux.

Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature paraphée, datée, signée et cachetée (modèle ci-joint) ;
- Déclaration de probité paraphée, datée, signée et cachetée (modèle ci-joint) ;
- Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats tel que mentionné dans le cahier des charge
- Mémoire technique justificatif.
- Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides.

Déposés sous double enveloppes **fermées et anonymes** avec indication du projet et avec la précision à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (voir le cahier des charges).

(CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 01/2026)

MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI)

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (02) A BORDJ MIRA CENTRE, COMMUNE DE TASKRIOUT

DOSSIER DE CANDIDATURE

Elles seront déposées à l'adresse suivante :

**Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia- Direction de L'Administration Locale-
Avenue de la liberté –Bejaia–**

•Date limite de dépôt des offres : Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, à midi (12h00).

•Ouverture des plis : En séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à quatorze heures (14h00).

Durée de validité des Offres : Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation des offres, cumulée, augmentée de trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des offres techniques et financières.